Département de l'Essonne

Arrondissement de Palaiseau

Canton d'ARPAJON

Commune de
BRUYERES LE CHATEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DECEMBRE 2023

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES DÉCISIONS

PERSONNEL
Délibération N°DCM2023/52 Mise en place du télétravail. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME
Délibération N°DCM2023/53 Projet d'extension du site d'exploitation du centre d'hébergement de données informatiques (data center) à MARCOUSSIS. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/54 Zones d'accélération des énergies renouvelables : modalités de concertation. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES
Délibération N°DCM2023/55 Décision modificative n°2 – Budget principal M57. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/56 Ouverture des crédits d'investissement 2024 sur le Budget Principal M57. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/57 Garantie des emprunts pour Immobilière 3F. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE
Délibération N°DCM2023/58 Règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/59 Adhésion au Service National Universel (SNU). Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

GESTION DU PATRIMOINE ET DES BATIMENTS COMMUNAUX
Délibération N°DCM2023/60 Pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs » - Règlement intérieur de la Salle Polyvalente. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/61 Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand - Modification du règlement intérieur du Club House. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

ADMINISTRATION GENERALE
Délibération N°DCM2023/62 Délégation du Conseil municipal au Maire : admissions en non-valeur. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/63 Approbation du rapport d'activité 2022 de Cœur d'Essonne Agglomération
Adopté par 16 voix et 5 abstentions (M.DEJOUX, M.L'HOMME, M.LEGLAIVE, M.PION et Mme RAYMON) par un scrutin public.
Délibération N°DCM2023/64 SMOYS : Adhésion de la commune de Videlles. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

Date de publication : 07/12/2023